

Recrutement d'un(e) magistrat (e) expert pour le renforcement des capacités des magistrats dans la gestion des dossiers de terrorisme et de criminalité organisée : outils, pratiques et coopération judiciaire

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en termes de prévention, renseignement et lutte contre les trafics illicites aux frontières, et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants et la traite des êtres humains et le terrorisme. Pour cela, il mobilise les ministères de l'Intérieur (police), des Forces armées (gendarmerie), de la Justice, des Finances et du Budget (douane, CENTIF/anti-blanchiment).

Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale (la DNLT, la DPJ, la gendarmerie nationale) ou concourante (douane, CENTIF, le CNLTP et le CILMI).

S'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication,

LIMITE DE CANDIDATURE
03 Novembre 2025

DURÉE DE LA MISSION
Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE
Afrique

Description de la mission

Objectifs de la mission

La mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 2, plus particulièrement dans le renforcement de la réponse judiciaire par l'appui aux magistrats dans la gestion des dossiers liés au terrorisme et à la criminalité organisée, en particulier ceux impliquant des infractions transfrontalières.

Stratégie de pérennisation

Les magistrats disposent d'outils et de guides pratiques pour le traitement des dossiers liés au terrorisme et à la criminalité organisée. Ces sessions de formation et d'échanges de bonnes pratiques sont organisées afin de réunir tous les acteurs engagés dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. Ces sessions de formations permettront de mieux connaître et d'utiliser les mécanismes de coopération judiciaire.

Description des tâches l'expert

L'expert devra être en mesure d'appuyer techniquement et de renforcer les capacités des magistrats en charge des dossiers en lien avec le terrorisme dans les domaines suivants :

- Les cadres juridiques nationaux, régionaux et internationaux applicables ;
- Les techniques d'instruction et de gestion des preuves (y compris numériques et financières) ;
- Les mécanismes de coopération judiciaire transfrontalière ;
- La protection des témoins, victimes et collaborateurs de justice.
- Faciliter les échanges de bonnes pratiques et le partage d'expériences entre magistrats.
- Proposer le cas échéant des outils pratiques (guides, check-lists, modèles de procédures) pour appuyer le traitement des dossiers.
- Encourager la mise en réseau des magistrats et institutions judiciaires impliquées.
- Promouvoir une meilleure utilisation des instruments régionaux et internationaux de coopération judiciaire.
- Identifier les obstacles à la coopération transfrontalière et proposer des recommandations concrètes.

Profil de l' expert

L'expert magistrat devra posséder les qualifications et expériences suivantes :

- Titulaire d'un diplôme en droit, avec une spécialisation en droit pénal, droit international ou tout autre domaine pertinent.
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la gestion de crises terroristes, idéalement dans un cadre interministériel ou intergouvernemental.

- Expérience significative en tant que magistrat, procureur, ou dans un rôle similaire, avec une compréhension approfondie des procédures judiciaires relatives aux actes terroristes.
- Compétence avérée en gestion de crise, en particulier dans un environnement complexe impliquant plusieurs acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.
- Excellentes compétences en communication.
- Une expérience préalable dans des missions internationales ou auprès d'organisations internationales serait un atout majeur.

Divers

Votre candidature (CV et lettre de motivation) doit être exclusivement envoyée à Zakiya Genevee sur cette adresse mail: z.genevee@poc-senegal.eu **avant le 03 novembre 2025 à 12h 00 heure de Dakar.**

